



L'AMI absorbe ses pertes, réalise un petit bénéfice, et des lacunes dans le S.I

A fin 2019, le résultat net de l'ancienne assurance Ittihad de l'UGTT, était déficitaire de presque 30 MDT. Une année plus tard, à la fin 2020, l'entreprise où l'UGTT n'a gardé que peu d'actions et un poste à un ancien SG de l'UGTT, se redressait et signait un petit résultat bénéficiaire de 624,4 mille DT seulement malgré un total bilan d'un peu plus de 409,782 MDT. A à cette date aussi, ses capitaux propres sont négatifs de 64 124 657 DT.

Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'AGO des actionnaires, réunie le 5 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 MDT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank), et l'AGE, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92, 816 MDT. Ces opérations sur les capitaux propres sont en cours de concrétisation à la date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration.

- **Déficiences dans le système d'information (S.I)**

« Sur la base de notre examen, il nous a été permis de déceler plusieurs déficiences au niveau du système d'information et des contrôles internes de la Société. Un rapport traitant des déficiences identifiées au cours de notre audit a été remis à la société ». L'AMI ne l'ayant pas publié, ses actionnaires ne sauront jamais ce qu'étaient ces défaillances. Et pourtant, un système d'information, qui aurait dû avoir priorité d'investissement, aurait certainement coûté moins cher que les 57,28 MDT qu'est celui de son immeuble nouvellement construit dans la zone du Lac 2 à Tunis et son terrain. Un siège aussi, dont le coût dépasse de loin tout le capital social de l'entreprise (40,983 MDT) qui semblerait ainsi se préoccuper du Hard que du Soft.

- **Un siège à 57 MDT pour un capital de 41 MDT**

La rémunération du Directeur Général de cette assurance mutualiste, a été fixée par décision du Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 10 novembre 2017. Elle se compose d'un salaire annuel net de 240 000 DT, dont une voiture de fonction, de 400 litres de carburant, et autres avantages en nature accordés au personnel sous forme de bons de restauration et de couverture maladie groupe. Côté conseil d'administration, le montant brut des jetons de présence alloués à chacun des membres dudit conseil au titre de l'exercice 2020, est fixé à 7 000 DT. Ainsi, la charge globale se rapportant à l'exercice 2020 s'élève à 63 000 DT. Le montant brut de la rémunération accordée à chacun des membres des comités permanents issus du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2020, a été également de 7 000 DT. La charge globale se rapportant à l'exercice 2020 s'élève à 133 000 DT. Et au final, c'est un management qui a coûté 373 mille DT, pour une entreprise au bénéfice de 624 mille DT.

Source : African Manager